

Objectif et portée

Chez Domtar, nous veillons à ce que le développement durable soit au cœur de tout ce que nous faisons.

Notre mission consistant à fabriquer des produits forestiers qui font de nous des chefs de file du secteur – avec un engagement envers notre personnel, notre clientèle et les collectivités, et envers le développement durable – vise à établir une norme d'excellence pour l'industrie. En misant sur des produits de qualité, des pratiques transparentes et de solides relations avec nos clients, nous cherchons à devenir le chef de file mondial du secteur des produits forestiers.

Notre politique mondiale sur le développement durable définit le cadre qui guide Domtar et ses sociétés sœurs ("le Groupe") et les aide à remplir cette mission. La Politique a été adoptée par le conseil de gestion du Groupe, qui tient tous les niveaux de la direction et le personnel responsables du respect de cette politique dans leur domaine de compétence.


Piliers stratégiques et principes

Le cadre et la stratégie qui sous-tendent la politique mondiale sur le développement durable de Domtar reposent sur les valeurs de l'entreprise, que sont la bienveillance, la responsabilisation, la collaboration et l'entrepreneuriat, et sur trois piliers stratégiques guidés par les principes suivants :

- Gérer les ressources de la planète de façon responsable en mettant tout en œuvre pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités quotidiennes et en fixant des objectifs concrets qui ont une incidence positive sur la nature et sur l'environnement.
- Contribuer à la prospérité et à la qualité de vie dans les collectivités où nous exerçons nos activités grâce à des partenariats de confiance, un engagement réfléchi et la promotion du bien-être et du développement des membres de notre personnel dans un milieu de travail sûr et inclusif.
- Promouvoir des pratiques commerciales éthiques et durables et travailler avec nos clients, nos partenaires d'affaires et nos parties prenantes avec honnêteté et transparence.

Gouvernance et responsabilisation

La responsabilité globale de la stratégie et de la performance du Groupe en matière de développement durable incombe au Comité directeur mondial sur le développement durable (CDMDD), ce rôle lui ayant été délégué par le conseil de gestion. Le CDMDD est un organe de gouvernance intégré dont les membres représentent le conseil de gestion et les hauts dirigeants, y compris les responsables des unités commerciales.



Le CDMDD est soutenu par l'équipe mondiale du développement durable, qui supervise la mise en œuvre de la présente politique et est dirigée par la cheffe mondiale du développement durable. Cette dernière relève du conseil de gestion.

Domtar mène ses activités en Amérique du Nord par l'entremise de trois unités commerciales : Papier et emballage, Pâte et papier tissu et Produits du bois. Le Groupe comprend aussi Fibre Excellence en France. Avec le soutien de l'équipe mondiale du développement durable, les comités du développement durable en place dans les unités commerciales sont chargés de décliner la Politique et la stratégie connexe au niveau de l'unité commerciale. Les comités sont des groupes multidisciplinaires de hauts dirigeants et d'experts dont le mandat consiste notamment à :

- identifier et évaluer les risques et opportunités liés au développement durable;
- surveiller la performance en matière de développement durable et produire des rapports connexes;
- établir des cibles annuelles et des objectifs à long terme pour assurer l'amélioration continue.

Le CDMDD doit revoir la Politique une fois par année à la lumière des recommandations faites par l'équipe mondiale du développement durable et par les comités du développement durable des unités commerciales.

Transparence, divulgation et mobilisation

Domtar a pris l'engagement d'élaborer son programme de développement durable de façon transparente conformément aux normes et aux cadres mondialement reconnus. Nous partageons la vision des Nations Unies (ONU) d'un avenir plus inclusif, pacifique et prospère et nous nous sommes engagés à intégrer les [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#) dans notre stratégie sur le développement durable. Cet engagement nous aidera à réaliser notre ambition : être une entreprise plus efficace et concurrentielle, un meilleur employeur ainsi qu'un partenaire d'affaires plus solide, et contribuer encore davantage à l'essor des collectivités où nous vivons et travaillons.

Nouer et entretenir des relations productives avec nos partenaires d'affaires et nos parties prenantes constituent le fondement de l'engagement du Groupe à l'égard du développement durable. Pour mieux comprendre leurs intérêts, leurs préoccupations et leurs objectifs, nous communiquons avec eux par des moyens variés. Ces efforts nous aident à définir les enjeux ayant le plus d'incidence ou d'intérêt – les incidences importantes sur le développement durable – afin de guider l'élaboration de notre stratégie de développement durable.

Signalement des préoccupations éthiques

Nous nous attendons à ce que les membres de notre personnel respectent les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité dans leurs interactions professionnelles avec la clientèle, les fournisseurs, leurs collègues et les autres parties prenantes. Dans le cadre de cet engagement, nous avons adopté une Politique et des procédures en matière de signalement de plaintes de dénonciateurs qui permet aux membres du personnel de signaler les irrégularités financières ou comptables ainsi que les autres écarts de conduite soupçonnés, de faire part d'autres préoccupations ou questions concernant l'éthique ou la conformité et de demander conseil de manière proactive sur les actes susceptibles d'avoir des répercussions éthiques, ce qui comprend ceux liés au développement durable.

Ligne de signalement éthique (service indépendant et confidentiel) :

- Appels sans frais en tout temps : 1-866-323-3653
- Signalement en ligne : <https://secure.ethicspoint.com/domain/media/en/gui/26422/index.html>

Politiques connexes

Les politiques suivantes s'appliquent directement à toutes les unités commerciales de l'Amérique du Nord :

- [Code d'éthique et de conduite des affaires](#)

On trouvera d'autres politiques des entreprises de Domtar qui concernent le développement durable en cliquant sur les liens suivants :

Domtar (en anglais)

- [Environmental Policy](#)
- [Forest Policy](#)
- [Fiber Use and Sourcing Policy](#)
- [Human Rights Policy](#)
- [Occupational Health and Safety Policy](#)
- [Right and Responsibility to Act Policy](#)
- [Whistleblower Complaints Policy](#)

Paper Excellence Canada (en anglais)

- [Environmental Policy](#)
- [Indigenous Relations Policy](#)

Produits forestiers Résolu

- [Politique sur l'environnement](#)
- [Directives à l'intention des fournisseurs](#)
- [Énoncé de politique sur la santé et la sécurité](#)
- [Politique sur les droits de la personne](#)
- [Politique sur les peuples autochtones](#)
- [Lignes directrices sur la politique d'approvisionnement auprès des Autochtones](#)
- [Lignes directrices sur la politique d'approvisionnement régional](#)
- [Politique sur l'approvisionnement en bois et en fibre](#)



*John D. Williams, président non exécutif du conseil de gestion
27 février 2025*